

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Jannon, 16 février 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation2 p. (410r, 411v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Jannon, 16 février 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51718>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[16 février 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Jannon, A.](#)

Lieu de destination17, rue de Lancry, Paris

## Description

RésuméGodin explique à Jannon que les statuts de la Société du Familistère, qui embrasse toute l'étendue des besoins et services d'une population de 2 000 personnes, ne peut s'appliquer à une petite société coopérative de consommation. Il lui fait des recommandations pour l'administration d'une telle société coopérative.  
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Coopération](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familiste  
16 février 1847

Monsieur Jannon

Je suis fort embarrassé pour vous donner des conseils sur un simple Sté de consommation, sans en connaître pleinement l'objet.

La Sté du Familiste embrassant toute l'étendue des besoins et services généraux d'une population de 2000 personnes, en économie domestique, commerce et industrielle, ne peut véritablement nous offrir d'indications utiles; nous n'avons pas de statuts s'appliquant à une Sté aussi limitée que celle dont vous me parlez.

Neanmoins je puis vous dire que l'insuccès de beaucoup de Stés coopératives est dû généralement à l'insuffisance des mesures d'administration et de contrôle que l'on doit organiser dans ces Stés.

L'économie, parfois même la parcimonie qu'on

se croit obligé d'introduire dès le commencement dans des œuvres semblables, est généralement cause de la non réussite.

Pour que une affaire prospère, il faut qu'elle soit administrée avec intelligence et capacité, que la comptabilité et le contrôle des opérations ne passent défaut sur aucun point.

Vauville

Veuillez agréer,  
Monsieur, l'assurance  
de toute ma considération